

L'Union sociale pour l'habitat appelle les candidates et les candidats aux élections municipales à mieux respecter le travail des organismes Hlm

À la suite de son Comité exécutif, réuni mercredi 11 mars, l'Union sociale pour l'habitat appelle l'ensemble des candidates et des candidats aux élections municipales à faire preuve de responsabilité dans l'appréciation qu'elles ou qu'ils portent sur le travail, souvent difficile, des bailleurs sociaux.

Alors même que l'enjeu du logement social devrait être perçu et présenté dans le débat public comme une opportunité de promouvoir le « mieux vivre-ensemble », l'Union sociale pour l'habitat constate et regrette que ce sujet soit parfois instrumentalisé par des candidates et des candidats aux élections municipales.

La mise en cause répétée du travail des organismes Hlm, trop facilement tenus pour responsables des incivilités, des problèmes de sécurité des biens et des personnes, des dégradations matérielles, est en total décalage avec la réalité de l'exercice professionnel que connaissent les personnels des organismes Hlm.

Les difficultés d'exercice auxquelles sont parfois confrontés les organismes sont avant tout liées à la dégradation de la situation économique, sociale et sécuritaire. L'Union sociale pour l'habitat ne peut accepter que les organismes Hlm en soient tenus pour responsables alors qu'ils agissent au quotidien pour défendre la qualité de vie des habitants.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « *le travail de terrain que réalisent quotidiennement les personnels des organismes Hlm mérite davantage de respect que de critiques. En caricaturant des situations, en exploitant les difficultés – souvent économiques et sociales – que rencontrent des territoires, certaines candidates et certains candidats mettent en cause l'investissement des organismes Hlm et de leurs salariés. Le logement social mérite mieux que des attaques démagogiques et électoralistes. Il mérite au contraire d'être promu et défendu, et c'est ce que nous attendons d'un débat politique et électoral responsable* ».

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 660 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2018, les organismes Hlm ont mis en chantier 80 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,6 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse :

Joachim Soétard / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)